

**ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET**

ADPEP 45



COMPTE ADMINISTRATIF

**SESSAD DTP – DV41 - UEMA Boigny – UEMA Lorris – UEEA LS -
EMAS**

2024

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

SESSAD DTP
767 Bd Duhamel Du Monceau
45160 OLIVET

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2024 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;
- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;

- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2024 :

- Mise en place de l'annualisation du temps de travail ;
- Travaux relatifs à l'attractivité des métiers ;
- Lancement de la démarche associative pour la mise à jour des DUERP ;
- Poursuite du déploiement du DUI : fin de la formation des ESMS et démarrage du déploiement des services socles (INS notamment) ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en place de la GED ;
 - Mise en conformité avec le RGPD ;
 - Lancement de la démarche d'évaluation HAS : sensibilisation, mise en place des instances de pilotage associative et structures ;
- Centralisation partielle du service paie.

II. Présentation du pôle

Inscrit dans le dispositif enfants avec le Pôle accompagnement médico-social éducatif et apprentissage, le pôle d'accompagnement polyvalent enfants et adolescents n'est plus rattaché à la direction de dispositif depuis janvier 2024.

Le pôle APEA est constitué des services ambulatoires du secteur enfants à savoir le CAMSP, le CMPP et le SESSAD avec ses services rattachés (UEMA, UEEA, EMAS).

Le CSEE est commun à ces services ainsi que la commission de formation. Des travaux de mise en commun de procédures et d'actualisation de process se mettent en place.

La dirigeance du CAMSP et du CMPP évoluant avec la création de postes de chefs de service, des réunions de pôle rassemblant les cadres sont envisagées sur le second semestre 2025. Ces réunions constitueront des temps de travail autour de thématiques communes liées à l'accompagnement des enfants en ambulatoire.

III. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

Le SESSAD (DTP/DV41)

Le SESSAD est un établissement qui propose une activité ambulatoire, doté d'un agrément de 196 places, 13 places pour le service DV41 et 183 pour le SESSAD DTP.

Depuis sa transformation en janvier 2021 (passage de 10 services spécialisés en un dispositif territorial polyvalent), il couvre l'ensemble du département du Loiret. Il est organisé en cinq territoires et accompagne des enfants de 0 à 20 ans porteurs d'une déficience motrice, visuelle, de trouble du développement intellectuel ou de troubles spécifiques du langage.

Le SESSAD DTP compte 3 sites :

- Un site à Olivet qui regroupe les 3 territoires de la métropole (MS, MNO, MNE) et l'équipe administrative et technique.
- Un site à Baule pour le territoire Ouest.
- Un site à Gien pour le territoire Est.

Le SESSAD DV41, basé à Blois, a gardé sa spécificité d'accompagnement des enfants de 0 à 20 ans avec déficience visuelle dans tout le département du Loir et Cher et participe à la transformation de l'offre sur ce territoire.

La gestion administrative et le pilotage du SESSAD DTP des territoires EST, OUEST, Métropole Nord-Est (MNE), Métropole Nord-Ouest (MNO) et Métropole Sud (MS), du SESSAD DV41, des 2 Unités d'Enseignement Maternelle Autisme (UEMA) de Boigny (classe Plume) et Lorris (classe Caméléon), de l'UEEA d'Orléans La Source (classe Papillon) et de l'Equipe Mobile d'Appui Médico-Social à la scolarisation (EMAS), sont centralisés à Olivet, sous le N° FINESS principal 45009188. Le service de transcription adaptation est également rattaché administrativement au SESSAD DTP.

I. Ressources humaines

- Évolution des effectifs

Un redéploiement de prestation ophtalmologiste a permis d'augmenter l'ETP d'Orthoptiste pour favoriser le recrutement d'un orthoptiste spécialisé dans les troubles neurovisuels et un orthoptiste basse vision. Une éducatrice spécialisée a été formée à l'instruction pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles et un élève professeur a obtenu son diplôme de professeur CAEGADV.

Le service transcription reste rattaché administrativement au SESSAD DTP mais le pilotage est assuré par le directeur adjoint et le chef de service de PLA'net.

- Formations réalisées

| FORMATIONS COLLECTIVES | | |
|---|------------------------------|---------------------------|
| Intitulé de la formation | Nbr de professionnels formés | Nbr d'heures de formation |
| Groupes et médiations thérapeutiques | 3 | 21 |
| L'accompagnement par l'orthophoniste des parents d'enfants jeunes présentant des troubles de la communication | 6 | 21 |
| Journée d'étude technologique et déficience visuelle | 2 | 7 |
| Le travail avec les familles et l'intervention à domicile | 60 | 7 |
| Ecrits professionnels des psychologues : cadre juridique | 14 | 7 |
| Formation d'unité d'enseignement Maternelle | 5 | 28 |

| FORMATIONS INDIVIDUELLES | | |
|--|---|---------------------------|
| Intitulé de la formation | Fonction | Nbr d'heures de formation |
| Bases et outils de gestion de l'entreprise | Secrétaire de direction | 45 |
| Entretien individuel, entretien familial | Educatrice spécialisée | 14 |
| Instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles | Educatrice spécialisée | 870 |
| Le travail avec les parents en thérapie psychomotrice | Psychomotricienne | 42 |
| Comment aider les enfants à réguler leurs émotions | Psychomotricienne | 27 |
| ETI gem : Education thérapeutique instrumentale | Ergothérapeute | 35 |
| Formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 | Infirmière | 7 |
| Paralysie Cérébrale niveau 1 et 2 | Ergothérapeute | 28 |
| Place de la musculation dans la prise en charge | Kinésithérapeute | 14 |
| Sensibilisation aux usages des écrans chez les jeunes | Educatrice spécialisée | 7 |
| Intégrer la vie affective, relationnelle et sexuelle dans les pratiques professionnelles | Educatrice spécialisée | 14 |
| Licence Sciences de l'éducation | Transcriptrice braille - Adaptatrice de documents | 280 |
| Gestion de la paie | Secrétaire de direction | 42 |
| MASTER Management des organisations du secteur sanitaire et social | Cheffe de service | 238 |
| Trisomie 21, pathologies chromosomiques et neuromusculaires pédiatriques | Kinésithérapeute | 35 |
| Handicap et interculturalité : regard d'ici et d'ailleurs | Educatrice spécialisée | 14 |

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail)

Toutes les équipes de territoire se réunissent hebdomadairement. Les professionnels peuvent s'inscrire volontairement dans des groupes de travail pour le CACQ ou des groupes thématiques qui en découlent.

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|---|
| Nombre de postes vacants | 7 postes vacants 3.70 ETP au 31/12/2024 |
| Taux d'absentéisme | 7.86% |
| Taux de rotation du personnel | 15.06% |
| Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs | 40 (Polyvalence SESSAD : DV, TND, DM) |
| Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation | |
| Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques | 10% |

Commentaires :

Le taux d'absentéisme concerne le SESSAD ainsi que les services rattachés.

La formation aux outils numériques (DUI) est assurée automatiquement en interne pour les nouveaux salariés.

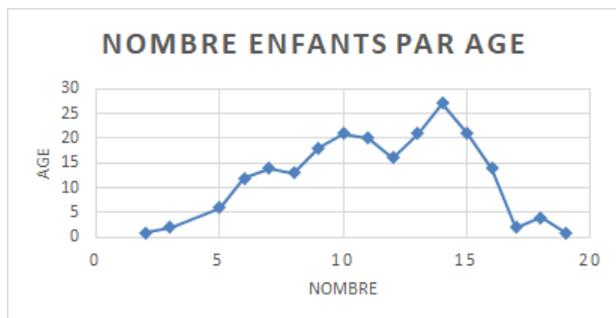
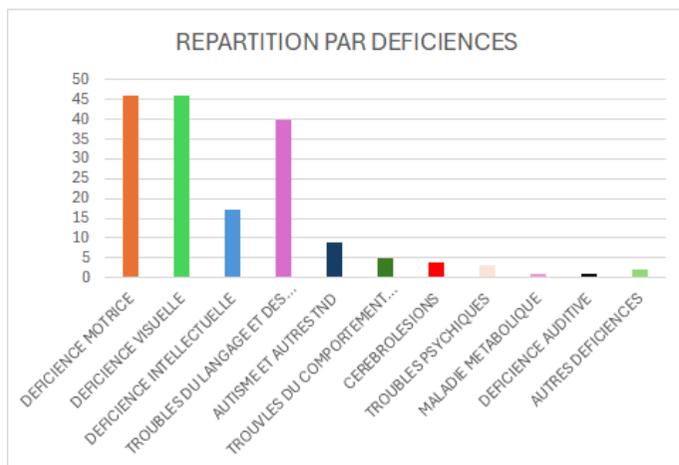
II. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre d'utilisateurs

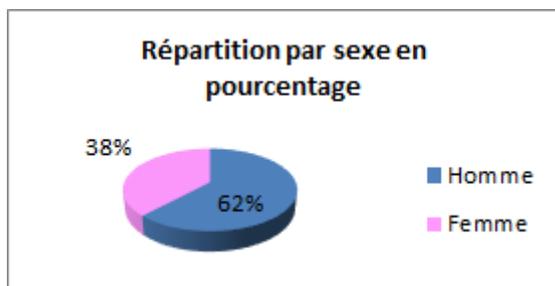
Au 31/12/ 2024 **213 enfants** étaient accompagnés par le SESSAD dont **43 enfants** admis en 2024.

La file active est de **247 enfants** accompagnés en 2024 dont **34 enfants** sortants.

- Profil des usagers



La moyenne d'âge des enfants accompagnés est de 11 ans



Le SESSAD a accompagné 132 garçons et 81 filles en 2024

La durée moyenne d'accompagnement est de 2,76 ans, durée qui reste proche de celle de 2023.

En 2024 5 signalements et 2 informations préoccupantes ont été rédigées pour l'ensemble des territoires du SESSAD.

- Modalités et types d'accompagnement proposés.

Chaque territoire est constitué d'une équipe interdisciplinaire : chef de service, éducateur spécialisé, psychologue, temps d'assistant de service social, enseignant spécialisé mis à disposition par l'Education Nationale, temps de médecin, temps d'infirmière, temps de secrétaire médicale, ergothérapeute, psychomotricien, kinésithérapeute, orthophoniste. Les professionnels se déplacent dans tous les lieux de vie de l'enfant (école, domicile et autres) et se réunissent une fois par semaine. Des séances peuvent être occasionnellement organisées dans les locaux du service et des groupes ont lieux régulièrement pour répondre aux différents besoins des enfants et adolescents rencontrés.

Pour l'ensemble des territoires :

Une équipe transversale apportant une expertise particulière : l'équipe APONIME (enseignant spécialisé en déficience visuelle art-thérapeute, orthoptiste, neuropsychologue, informaticien spécialisé, aide médico-psychologique, instructeur pour l'autonomie des personnes déficientes visuelles).

- Diversification de l'offre d'accompagnement.

Il s'agit de proposer une déclinaison des objectifs du PPA à partir de la nomenclature SERAFIN-PH.

Lors de la première rencontre d'admission, un recueil des attentes des enfants et de leur famille est établi, suivi d'une période d'évaluation pour objectiver les besoins et ainsi proposer les prestations correspondantes selon la nomenclature et à partir des trois blocs :

- prestations en matière de santé psychique et somatique (intervention d'un psychologue, d'un paramédical)
- prestation en matière d'autonomie (séances éducatives)
- prestations en matière de participation sociale (accompagnement à l'expression du projet personnalisé)

Le SESSAD a la particularité d'avoir une UE composée de 7 enseignants dont 5 détachés de l'EN et 2 enseignants CAEGADV. En 2024 l'UE a accompagné **121 élèves** dont 84 par les enseignants EN. Les demandes sont croissantes chaque année.

Deux tiers des élèves accompagnés par les enseignants EN sont scolarisés en primaire ou collège, 11% en maternelle et seulement 2% en Lycée qui s'explique par la fin d'accompagnement du SESSAD majoritairement en fin de collège.

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...) | 100% |
| Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA | 0 |
| Part des PAP réalisés dans le DUI | 66% |

Commentaires :

Tous les PPA des enfants suivis comportent une évaluation soit éducative et /ou paramédicale.

Le taux de PPA réalisés dans le DUI s'explique par l'utilisation progressive en 2024 de cette fonctionnalité dans le logiciel.

| Structures concernées | Indicateurs spécifiques | 2024 |
|--|--|-------------|
| Toutes les plateformes (PAAG et DAME/SESSAD) | Part de PAP unique (parcours partagés) | 6 |

Commentaires :

A. Participation et consultation de la personne accompagnée

-- Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation

Des questionnaires de satisfaction existent dans le cadre de la procédure d'accompagnement. Un des axes d'amélioration continue de la qualité est de développer les modalités de participation des personnes accompagnées au SESSAD.

- Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

En 2023 ont été organisées des rencontres familles partenaires sur le thème de l'orientation scolaire. Face au succès de cette première rencontre une seconde édition a été programmée sur 2024 tenant compte des avis et suggestions recueillis dans le questionnaire de satisfaction. En 2024, cette matinale organisée un samedi a rassemblé 18 parents et 6 enfants. Cette rencontre a été balisée par l'intervention du CIO et du SESSAD Pro, qui ont pu expliquer leurs missions, leurs champs d'intervention et les possibilités en termes d'orientation post collège.

Ces interventions ainsi que les témoignages de 3 personnes qui ont été accompagnées par le SESSAD / SESSAD Pro dans le passé et qui ont trouvé leur voie scolaire ou professionnelle ont permis d'éclairer et de comprendre les parcours possibles et les ressources existantes.

A l'issue un livret de présentation de cette rencontre a été édité et envoyé à l'ensemble des familles dont les jeunes sont actuellement accompagnés par le SESSAD.

En juin 2024, un temps de rencontre a été proposé aux parents d'enfants déficients visuels qui avaient pu lors des projets personnalisés d'accompagnement exprimer leur souhait de pouvoir échanger avec d'autres parent. Sur ce temps des jeunes déficients visuels et leurs parents ont pu témoigner du choix d'un parcours vers un établissement spécialisé.

Enfin, en mai et juin 2024 dans le cadre du comité de pilotage pour la salle d'innovation les familles d'enfants accompagnés par le SESSAD ont été invitées à venir découvrir et expérimenter la salle d'innovation située dans les locaux du SESSAD DTP à Olivet. Dans cette salle, toute personne en situation de handicap, peut reproduire des actes de la vie quotidienne en testant ce que pourraient lui apporter les innovations technologiques. Plusieurs sessions ont été proposées ciblant dans un premier temps les familles d'enfants déficients moteurs et déficients visuels. Des professionnels étaient présents pour présenter le matériel et répondre aux questions.

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i> | 0 |
| <i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i> | 0 |
| <i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i> | 0 |

Commentaires :

Un groupe de travail issu du comité d'amélioration continue de la qualité a travaillé sur cette notion afin que tous les professionnels du SESSAD en aient la même définition et que cela puisse être pris en compte dans tous les temps d'accompagnement et de rencontres avec les enfants accompagnés et leur famille. En interne, une représentante des PEP formée à l'Autodétermination est intervenue sur ce groupe de travail.

B. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Intégrer le tableau *plan d'amélioration continue de la qualité* en annexe

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

| Type d'instance | COFIL associatif | COFIL Qualité structure | Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation) |
|-------------------|------------------------------|-------------------------|--|
| Nombre de séances | 2024 : 1 (réunion lancement) | 3 réunions du CACQ | 4 groupes de travail se sont organisés en 2024 dont deux avaient commencé fin 2023 -Adapter la procédure d'accompagnement : 6 séances de travail -Actualiser l'offre de prestation en lien avec la nomenclature SERAFIN PH 3 séances de travail (déjà commencé fin 2023) -Rendre visible et accessible le fonctionnement du SESSAD 4 réunions -définir l'autodétermination 1 séance de travail (déjà commencé en 2023) |

- Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

| | | Traitées |
|---|---|----------|
| Nombre de plaintes et réclamations | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves | 0 | |

| | | |
|--|---|--|
| Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins | 0 | |
| | | |

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i> | 24% |
| <i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i> | 0 |
| <i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i> | 42% |

Commentaires : L'analyse de la pratique est proposée et non imposée.

C. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux

Le projet séances thématiques réédité en 2024, propose aux jeunes un espace d'échange et de sensibilisation autour de thématiques ciblées en lien avec leur quotidien familial, scolaire et avec leur âge. La modalité de groupe est pertinente et permet de travailler également sur les habiletés sociales. Les thématiques abordées en 2024 ont été les suivantes pour des tranches d'âge variables : puberté, vie affective et sexuelle avec la participation du **planning familial** ; sensibilisation et prévention aux dangers domestiques avec prévention **MAIF**, sensibilisation et prévention aux risques des réseaux sociaux avec le **CRIJ** ; hygiène de vie alimentation sport et relations sociales avec **Appui santé Loiret**.

En partenariat avec le **cinéma des carmes** des jeunes accompagnés par le SESSAD DTP ont participé à une séance de ciné-débat avec la projection du film-documentaire "We have a dream". A l'issue il y a eu un échange avec les participants. Ce film a apporté un témoignage sur l'histoire de cinq enfants en situation de handicap et de leur famille à travers le monde, de leur réalité quotidienne, de leur rapport à l'école, de leurs aspirations et de leurs rêves. Ce temps avait pour objectif de permettre aux jeunes accompagnés par le SESSAD de découvrir le vécu d'autres enfants en situation de handicap (à travers le film documentaire et la rencontre des autres lors de cette sortie), leur offrir une opportunité de partager sur le vécu de leur situation de handicap.

Dans le Loir et Cher, par **conventionnement avec l'Education Nationale et en collaboration avec le PIAL** le SESSAD DV 41 a développé sa fonction ressources et est engagé sur des actions de sensibilisation des AESH à deux niveaux :

- Une sensibilisation à la déficience visuelle à destination des nouvelles **AESH** pour expliquer la malvoyance et ses conséquences,
- Une sensibilisation ciblée à destination des AESH intervenant auprès d'enfants déficients visuels pour une appropriation des outils d'adaptation et de compensation. Depuis fin 2023 jusqu'à fin 2024 ce sont 115 AESH qui ont été sensibilisés et sont montés en compétences dans l'accompagnement des enfants déficients visuels.

- Événements organisés

Séjour voile DV41

- Six jeunes adolescents de plus de 11ans, accompagnés par le SESSAD DV 41, ont participé à un séjour voile au bord de l'océan. Ce séjour a eu lieu dans les locaux de l'UCPA au Centre de Séné (territoire Pays de la Loire – Bretagne sud) entre le 21 et le 23 mai 2024. Ce projet a reçu le soutien de **l'association Telmah "tendez la main à l'handisport" ("fonds de dotation ayant pour objectif de rendre accessible au plus grand nombre le sport aux personnes handicapées")**, avec la participation financière des activités sportives nautiques pour un montant de 1152 euros.

Stage découverte du Chien guide

Deux jeunes à travers un stage découverte de deux jours accompagnés par deux professionnelles du SESSAD ont pu se rendre à la **Fondation Frédéric Gallienne** située à Isle sur la Sorgue, dans la seule **école de chien guide permettant l'attribution d'un chien à des mineurs**.

Le chien guide est un outil de déplacement permettant aux personnes déficientes visuelles de se déplacer avec plus d'aisance et de fluidité en extérieur. C'est aussi un outil qui favorise les interactions sociales avec ses pairs et facilite l'intégration des personnes déficientes visuelle. Ces deux jeunes accompagnées par le SESSAD DV 41 utilisent une canne blanche et ont pu découvrir cet autre moyen de déplacement et appréhender les avantages et les inconvénients du chien guide.

| <i>Structures concernées</i> | <i>Indicateurs spécifiques</i> | <i>2024</i> |
|------------------------------|--------------------------------|-------------|
| <i>DAMEs et SESSAD</i> | <i>Jeunes au lycée</i> | 3 |

[Commentaires :](#)

D. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- L'année 2024 était une année charnière pour la mesure de l'activité par la mise en œuvre du DUI. Cependant l'activité reste identique à celle de 2023 même si la file active a augmenté.
- La part des postes vacants reste stable et concerne essentiellement les métiers en tension.
- Le comité d'amélioration de la qualité assure le suivi des actions projectives du projet d'établissement.
- Les projets développés au regard des besoins repérés dans les projets personnalisés montrent un dynamisme et un investissement constant des professionnels.
- La fonction ressource auprès des acteurs de droit commun est en déploiement sous la forme d'action de sensibilisation en lien avec l'EMAS pour le Loiret.

- Perspectives 2025 :

- Une mesure de l'activité plus précise favorisera l'analyse de son évolution et intégrera les parcours partagés. Il est à poursuivre l'appropriation du DUI et de ses fonctionnalités dans la mise en œuvre des PPA.
- La mise en place de la porte d'entrée commune doit favoriser la transversalité entre les établissements et service du secteur enfant PEP45. La procédure d'accompagnement doit être ajustée dans cette nouvelle configuration.
- Les travaux du CACQ seront à mettre en perspective avec l'évaluation

IV. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

-UEEA

Un arrêté a été promulgué le 03 octobre 2022 portant autorisation d'extension non importante de 10 places du SESSAD DTP Métropole d'Olivet pour la prise en charge d'enfants présentant des troubles du spectre autistique dans le cadre d'une unité d'enseignement élémentaire géré par l'ADPEP45. Cette UEEA est co-portée entre les PEP45 et l'association SESAME Autisme qui ont répondu conjointement à l'appel à candidature. L'UEEA est implantée dans l'école élémentaire Renée Guy Cadou située à Orléans La Source.

Cette unité d'enseignement en classe élémentaire est constituée pour améliorer l'inclusion des enfants avec autisme en s'appuyant sur une pédagogie spécialisée et adaptée et sur le déploiement d'interventions personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Chaque élève bénéficie d'un projet individualisé d'accompagnement qui comprend un volet de mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation.

L'UEEA scolarise 10 enfants, âgés de 6 à 11 ans, disposant d'un diagnostic d'autisme, n'ayant pas acquis suffisamment d'autonomie, le langage et qui présentent à un moment de leurs parcours des difficultés substantielles dans leurs relations sociales, de communication, de comportement et de centres d'intérêt.

Les élèves doivent bénéficier d'une notification précisant les modalités de scolarisation et l'orientation vers le SESSAD DTP.

L'enseignante et l'AESH co assurent 24h auprès des élèves, alors que les professionnels médicaux-sociaux interviennent dans tous les moments de présence des enfants à l'école (classe, repas) et peuvent également se rendre à domicile dans le cadre de la guidance parentale.

A. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

L'année 2024 a été marquée par deux démissions, éducatrice spécialisée en février et AES à la fin de l'année scolaire. Ces deux postes ont été respectivement remplacés. Le pilotage était assuré depuis l'ouverture par une cheffe de service salariée de SESAME AUTISME. Depuis la rentrée 2024, en lien avec une réorganisation du pilotage dans l'association SESAME AUTISME, il est assuré par une cheffe de service salariée des PEP45 qui est également cheffe de service des deux UEMA et EMAS.

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

| FORMATIONS COLLECTIVES | | |
|---|------------------------------|---------------------------|
| Intitulé de la formation | Nbr de professionnels formés | Nbr d'heures de formation |
| Formation d'unité d'enseignement Maternelle | 2 | 28 |

- Implication des équipes

L'équipe médico-sociale ainsi que l'enseignante et l'AESHCO se réunissent une fois par semaine pour la coordination des actions du dispositif et une fois par mois pour des réunions à visée plus « cliniques ».

| Indicateurs communs | 2024 |
|--|---|
| <i>Nombre de postes vacants</i> | <i>0.20 ETP Orthophoniste compensés par libéraux et avenant temporaire AES financé sur les fonds de SESAME AUTISME LOIRET</i> |
| <i>Taux d'absentéisme</i> | <i>Présenté en global dans le SESSAD</i> |
| <i>Taux de rotation du personnel</i> | <i>50%</i> |
| <i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i> | <i>6 TSA</i> |
| <i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i> | <i>0</i> |
| <i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i> | <i>66.66%</i> |

Commentaires :

Difficulté à mettre en place la formation en interne qui ne peut pas se faire sur le temps d'activité scolaire.

B. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées ;

En 2024 10 enfants ont été accueillis à l'UEEA dont un enfant réorienté en DAME et un enfant admis.

- Profil des usagers

L'effectif est composé de 9 garçons et d'une fille, âgés entre 08 et 10 ans

| Age | Nombre |
|--------|--------|
| 8 ans | 3 |
| 9 ans | 3 |
| 10 ans | 4 |

Tous les enfants sont diagnostiqués TSA et un enfant présente également une déficience visuelle et bénéficie également de prestations du SESSAD DTP à cet égard.

- Modalités et types d'accompagnement proposés.

Les modalités d'accompagnement médico-social s'articulent autour des prestations d'Autonomie, de communication et de guidance parentale toujours en lien avec la scolarisation.

- Diversification de l'offre d'accompagnement.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

| Indicateurs communs | 2024 |
|--|-------------|
| <i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i> | 100% |
| <i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i> | 0 |
| <i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i> | 0 |

Commentaires : Les PPA seront établis sous OGYRIS courant 2025

| Structures concernées | Indicateurs spécifiques | 2024 |
|------------------------------|--------------------------------|---------------------------------------|
| UEMA | Part de PAP unique | 1 enfant est accompagné par le SESSAD |

C. Participation et consultation de la personne accompagnée

- Enquêtes de satisfaction et/ou autres modalités de consultation

Une enquête sera proposée en 2025.

- Autres actions (autodétermination, rencontres familles).

A chaque début d'année scolaire est organisée une rencontre avec tous les parents pour échanger sur le fonctionnement, les outils de communication et le rythme des « cafés parents ».

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i> | 0 |
| <i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i> | 0 |
| <i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i> | 0 |

Commentaires :

D. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

| Type d'instance | COFIL associatif | COFIL Qualité structure | Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation) |
|-------------------|-----------------------------|-----------------------------|---|
| Nombre de séances | 2024: 1 (réunion lancement) | A mettre en œuvre avec l'EN | |

- Plaintes et EI :

| | Reçues | Traitées |
|--|--------|----------|
| Nombre de plaintes et réclamations | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables | 4 | 4 |
| Nombre d'évènements indésirables graves | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins | 0 | |

Commentaires : Les événements indésirables ont concerné des agressions physiques des professionnels par un enfant accueilli en difficulté dans le dispositif. Ils ont été traités en lien avec l'EN.

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i> | 100% |
| <i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i> | 100% |
| <i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i> | 100% |

Commentaires : Chaque année est proposée une formation mutualisée avec les UEMA pour actualiser les connaissances sur les TSA.

E. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

Chaque année deux réunions inter partenariales ont lieu pour fluidifier les admissions en UEMA et UEEA, lors desquelles sont présents l'EN, la MDA, le CDAA, les CMP, la PCO...

- Événements organisés.

Les enfants accueillis à l'UEEA participent à tous les événements de l'école Cadou.

F. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- Effectif complet
- Renouvellement des professionnels éducatifs et du pilotage de proximité
- Actualisation des connaissances

- Perspectives 2025 :

- Formations sur les habilités sociales et gestion de situations de crise
- COPIL avec tous les acteurs (MS, EN, municipalité)
- Signature des conventions
- Enquêtes de satisfaction et réunion d'information aux familles sur la suite du parcours de scolarisation après l'UEEA.

V. UEMA Boigny sur Bionne

UEMA : dispositif défini par l'instruction ministérielle du 13 février 2014, entrant dans le 3^{ème} plan autisme (2013-2017)

- Classe Plume, école Montesquieu Place des écoles Boigny sur Bionne
- Arrêté d'autorisation du 11 septembre 2015 7 places
- Public accueilli. 7 enfants

A. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

L'effectif du personnel de l'équipe médico-sociale est stable depuis 3 ans. Cependant il est à souligner que la vacance de certains postes : orthophoniste (0.50ETP) et un 0.20 ETP éducatif (jusqu'en octobre) réduit à 0.10 ETP non pourvu d'octobre à décembre 2024. Sur le poste éducatif un contrat d'apprentissage éducateur spécialisé vient partiellement renforcer l'équipe. Cependant, le taux d'encadrement prévu par le cahier des charges (0.70ETP par élève sur le temps de classe tout professionnel confondu) n'est pas atteint (0.68 ETP) et passe nettement en deçà en cas d'absence ne pouvant être remplacée (équipe médico-sociale et/ou enseignant spécialisé). Par ailleurs un turnover important sur le poste d'enseignant est constaté avec des changements à chaque rentrée scolaire et des remplacements en cours d'année.

L'équipe médico-sociale est encadrée par une cheffe service en charge d'organiser la mise en œuvre des Projet Personnalisés d'Accompagnement et d'être en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative de l'école.

- Formations réalisées : l'équipe bénéficie d'une action de formation en situation de travail sous la forme d'une supervision mensuelle par un organisme de formation labellisé. Pour les nouveaux professionnels une formation mutualisée est proposée systématiquement en octobre. Les professionnels ont accès à des formations individuelles pour développer leurs compétences. De plus des sessions de partages de savoirs sur des thématiques communes sont organisées entre professionnels d'UEMA et d'UEEA.

| FORMATIONS INDIVIDUELLES | | |
|--|------------------------------|---------------------------|
| Intitulé de la formation | Nbr de professionnels formés | Nbr d'heures de formation |
| Comment aider les enfants à réguler leurs émotions | Psychomotricienne | 27 |

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail). Les professionnels ont un temps de réunion hebdomadaire de 2h. Une modification du rythme scolaire a à partir de septembre contraint à positionner la réunion d'équipe les mardis de 16h30 à 18h30. Nous constatons que ce temps en fin de journée n'est pas propice à l'élaboration car les professionnels de l'équipe médico-sociale font ce jour une journée continue de 8h30 à 18h30.

Malgré plusieurs demandes adressées à l'IEN ASH il n'a pas été possible d'obtenir un aménagement du temps scolaire. Cela constitue une source supplémentaire de tensions au sein de l'équipe.

| | |
|---|---|
| Indicateurs communs | |
| Nombre de postes vacants | 0,5 ETP Orthophoniste, 0.10 ETP AES, 0.06 ETP Médecin |
| Taux d'absentéisme | Globalisé avec SESSAD DTP |
| Taux de rotation du personnel | 50 % |
| Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs | 5 Troubles du spectre de l'autisme |
| Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation | 1 |
| Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques | 100 % |

Commentaires :

B. Activité et accompagnement des personnes

Sept enfants (6 garçons et 1 fille) entre 3 et 6 ans sont scolarisés à temps complet dans le dispositif UEMA. La file active est de 9 enfants sur 2024. Deux sorties ont eu lieu en milieu ordinaire (dispositif Ulis, CP avec AESH). A l'entrée à l'UEMA tous les enfants ont un diagnostic de troubles du spectre de l'autisme réalisé ou en cours. Certains enfants cumulent d'autres troubles associés à leur TSA. Une commission pluri partenariale d'étude des demandes d'admission a lieu réunissant tous les acteurs

Les actions éducatives et pédagogiques sont réalisées selon les critères du cahier des charges avec les objectifs éducatifs définis. Les interventions des professionnels s'appuient notamment sur : "la communication les interactions sociales, le langage le domaine cognitif le domaine sensoriel et moteur le domaine des émotions et du comportement, le l'autonomie dans les activités quotidiennes le soutien dans les apprentissages scolaires." Les professionnels ont tous été formés aux mêmes outils pour les activités et interventions éducatives thérapeutiques pédagogiques. Les professionnels de l'équipe médico-sociale accompagnent sur tout le temps scolaire dans la classe et sur tous les temps d'inclusions dans les autres classes. Comme point de difficulté, il convient de souligner que les inclusions sont limitées à un enfant par classe et doivent toujours être accompagnées elles peuvent par ailleurs être remises en cause à tout moment. Pourtant, la majorité des enfants accueillis présentent de plus en plus de capacités d'accéder aux apprentissages et peuvent bénéficier de temps d'inclusions figurant d'ailleurs dans leur projet de scolarisation

inscrites dans le GEVASCO. A la rentrée de septembre sur les 7 enfants scolarisés dans la classe UEMA, 4 ont des compétences scolaires et peuvent bénéficier d'inclusions dans leur classe de référence.

Les professionnels de l'équipe médico-sociale sont aussi sur les temps de restauration et périscolaire et adaptent leur accompagnement selon les besoins particuliers des enfants. Certains enfants sans besoin d'accompagnement sont totalement en inclusion sur ces temps.

Par ailleurs, sur les temps hors scolaire des temps de guidance parentale sont proposés afin de sensibiliser et former aux outils pour mieux favoriser la généralisation des compétences. De plus, les parents qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux 5 journées de formations sur les troubles du spectre de l'autisme qui sont dispensées chaque année.

Dans cette classe, deux situations ont fait l'objet d'un signalement et une information préoccupante sur l'année 2024. Un enfant a dans la suite été confié à l'aide sociale à l'enfance et fait partie des enfants à double vulnérabilité.

- **Indicateur** : Tableau d'activité prévisionnelle actualisé du CPOM disponible ([cliquez-ici](#))

| Indicateurs communs | 2024 |
|--|-------------|
| <i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i> | 100% |
| <i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i> | 0 |
| <i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i> | 57% |

C. Participation et consultation de personne accompagnée

L'UEMA est un dispositif de scolarisation en maternelle et les parents des enfants accueillis sont parents d'élèves et peuvent à ce titre participer à tout ce que l'école propose. Les parents des nouveaux enfants accueillis bénéficient chaque année d'une formation de 4 journées pour sensibiliser aux troubles de l'autisme. Des réunions sur l'orientation après l'UEMA ont été organisées conjointement avec l'enseignante référente et l'assistante de service social du SESSAD. Par ailleurs des temps parents sont animés par la psychologue du dispositif. Tous ces temps portent aussi l'ambition modeste que les parents tissent des liens entre eux et développent de la pair aidance.

Enfin une enquête de satisfaction a été réalisée en 2024.

[Commentaires :](#)

D. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue : une auto évaluation a été réalisée en juin 2023 conjointement. Des axes d'amélioration sur les coopérations étaient indiqués. De plus en 2024, l'ARS CVL a souhaité réaliser un état des lieux du fonctionnement des UEMA, "à l'aune de leur expérience décennale et des enjeux de la nouvelle stratégie autisme mettant l'accent sur l'inclusion scolaire des enfants.". Un retour de cette enquête a eu lieu en novembre 2024 au cours d'un séminaire où les différents participants ont contribué à l'élaboration de pistes de travail devant être transmises au national pour l'élaboration d'un nouveau cahier des charges

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

| | | | |
|-------------------|------------------------------|-------------------------|---|
| Type d'instance | COFIL associatif | COFIL Qualité structure | Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation) |
| Nombre de séances | 2024 : 1 (réunion lancement) | | |

- Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

| | Reçues | Traitées |
|--|---|--|
| Nombre de plaintes et réclamations | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables | De nombreuses fiches ont été remontées en interne liées à des comportements hétéro agressifs d'un enfant à l'égard des professionnels et des autres enfants | Oui par la supervision interne, et l'intervention d'ESIAA. |
| Nombre d'évènements indésirables graves | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins | 0 | |

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i> | 100% |
| <i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i> | 100% |
| <i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i> | 100% |

E. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

La spécificité des unités d'enseignement est d'être implantées dans les écoles maternelles. Les coopérations avec l'ensemble de la communauté éducative de l'école sont activées dès l'ouverture de ces dispositifs. A l'épreuve de la réalité des troubles des enfants mais aussi du cadre imposé des inclusions dans le fonctionnement interne de l'école, les coopérations ne sont pas toujours facilitées. En avril 2024 une rencontre entre l'ARS l'IEN ASH et l'ADPEP45 a eu lieu pour évoquer les difficultés rencontrées. L'ARS a demandé à l'organisme gestionnaire d'écrire un argumentaire en faveur d'un changement d'école maternelle.

Concernant les partenaires santé et sociaux, PMI ASE CMP CDAA les coopérations se mettent en place autour des situations des enfants accompagnés pour lesquels d'autres dispositifs sont mobilisés.

- Événements organisés. A l'initiative du périscolaire un pique-nique a été organisé pour tous les enfants et parents de l'école.

Le 2 avril 2024 à l'initiative de l'équipe et à l'occasion de la journée de l'autisme une nouvelle édition de la journée BLEUE a été proposée à travers des décorations, des affichages avec des informations sur l'autisme des animations, la journée entière s'est déroulée dans ce joli camaïeu de bleu de l'habillement de tous les enfants de l'école et de tous les professionnels, jusqu'au repas confectionné par le restaurant scolaire.

F. Synthèse et perspectives

Synthèse du rapport d'activité 2024 :

Malgré les changements d'enseignant nous sommes confrontés de manière récurrente à l'émergence sur le terrain de tensions interpersonnelles qui mettent à mal tous les acteurs avec des risques psycho sociaux importants. Si l'équipe médico-sociale est stable depuis 3 ans elle est contrainte de s'adapter en permanence à l'arrivée des enseignants et si leur arrivée laissent espérer une coopération prometteuse force est de constater que cela ne dure pas. Les difficultés sont bien d'ordre systémique avec une école dont la taille (3 classes sur l'école maternelle) est de façon structurelle un frein supplémentaire à l'augmentation des inclusions. A cela se rajoute des règles non inscrites, établies par la seule direction de l'école qui ne porte pas le projet de l'inclusion et fait que ce dispositif reste une enclave dans l'école. L'enseignant se retrouve isolé ou rapidement contraint de choisir un camp.

C'est pourquoi nous avons fait parvenir une demande de changement d'école qui nous permettrait dans le cadre d'une convention plus inclusive d'implanter un nouveau dispositif.

- Perspectives 2025 :

Si le projet d'implantation du dispositif se concrétise pour la rentrée 2025 dans un nouvel environnement si possible situé dans l'agglomération orléanaise nous nous engagerons à poursuivre la formation des équipes (enseignants, équipes communales) et des familles dans le respect du cahier des charges et des bonnes pratiques HAS. Un nouveau projet d'unité d'enseignement est à envisager dans la forme coopérative comme avait tenté de l'impulser l'auto-évaluation réalisée en 2023. Nous projetons également d'élaborer une charte de bonne coopération portée conjointement qui permettrait de constituer un socle commun de bonnes pratiques professionnelles et de réguler les liens inter professionnels.

Il convient de rajouter qu'à la rentrée 2025, 5 nouveaux enfants feront leur rentrée. Les liens partenariaux sont tissés avec les structures d'amont pour faire connaître le dispositif et d'aval pour éviter les ruptures de parcours dans la suite de l'UEMA.

VI. UEMA Lorris

UEMA : dispositif défini par l'instruction ministérielle du 13 février 2014, entrant dans le 3^{ème} plan autisme (2013-2017)

- Classe Caméléon, Ecole Maternelle Marc O'Neill rue Antoine Saint Exupéry Lorris
- Arrêté d'autorisation du 23 novembre 2020 7 places
- Public accueilli. 7 enfants

A. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

L'effectif du personnel de l'équipe médico-sociale est stable depuis 3 ans. Cependant il est à souligner que la vacance de certains postes : orthophoniste (0.50ETP) et psychologue (0.30ETP). Le taux d'encadrement prévu par le cahier des charges (0.70ETP par élève sur le temps de classe tout professionnel confondu) est quand même respecté mais chaque absence nécessite d'être remplacée.

Le poste d'enseignant est stable depuis la rentrée 2023 et la dynamique d'équipe s'est progressivement construite. L'équipe médico sociale est encadrée par une cheffe service en charge d'organiser la mise en œuvre des Projet Personnalisés d'Accompagnement et d'être en lien avec les différents acteurs de la communauté éducative de l'école.

- Formations réalisées : l'équipe bénéficie d'une action de formation en situation de travail sous la forme d'une supervision mensuelle par un organisme de formation labellisé. Pour les nouveaux professionnels une formation mutualisée est proposée systématiquement en octobre. Les professionnels ont accès à des formations individuelles pour développer leurs compétences. De plus des sessions de partages de savoirs sur des thématiques communes sont organisées entre professionnels d'UEMAA et d'UEEA.

| FORMATIONS COLLECTIVES | | |
|--|------------------------------|---------------------------|
| Intitulé de la formation | Nbr de professionnels formés | Nbr d'heures de formation |
| Troubles de l'alimentation et interventions comportementales | 2 | 7 |

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail). Les professionnels ont un temps de réunion hebdomadaire de 2h30, les mercredis matin. L'enseignante participe à la réunion d'équipe et ce temps est rémunéré par la structure.

| Indicateurs communs | |
|---|--|
| Nombre de postes vacants | 0,5 ETP orthophoniste jamais pourvu ; 0.30 ETP psychologue vacant depuis août 2023, 0.01 ETP Médecin vacant depuis 2022. |
| Taux d'absentéisme | Globalisé avec SESSAD DTP |
| Taux de rotation du personnel | 50 % |
| Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs | 5 Troubles du spectre de l'autisme |
| Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation | 0 |
| Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques | 100 % |

Commentaires :

B. Activité et accompagnement des personnes

Sept enfants (7 garçons) entre 3 et 6 ans sont scolarisés à temps complet dans le dispositif UEMA. La file active est de 7 enfants sur 2024. Il n'y a pas eu de sorties en 2024. Deux enfants ont une orientation vers un DAME pour lesquels les démarches n'ont pas abouti. A l'entrée à l'UEMA tous les enfants ont un diagnostic de troubles du spectre de l'autisme réalisé ou en cours. Certains enfants cumulent d'autres troubles associés à leur TSA. Une commission pluri partenariale d'étude des demandes d'admission a lieu réunissant tous les acteurs

Les actions éducatives et pédagogiques sont réalisées selon les critères du cahier des charges avec les objectifs éducatifs définis. Les interventions des professionnels s'appuient notamment sur : "la communication les interactions sociales, le langage le domaine cognitif le domaine sensoriel et

moteur le domaine des émotions et du comportement, le l'autonomie dans les activités quotidiennes le soutien dans les apprentissages scolaires." Les professionnels ont tous été formés aux mêmes outils pour les activités et interventions éducatives thérapeutiques pédagogiques. Les professionnels de l'équipe médico-sociale accompagnent sur tout le temps scolaire dans la classe et sur tous les temps d'inclusions dans les autres classes. Ils accompagnent également les temps de restauration et périscolaire. Par ailleurs, sur les temps hors scolaire des temps de guidance parentale sont proposés afin de sensibiliser et former aux outils pour mieux favoriser la généralisation des compétences. De plus, les parents qui le souhaitent peuvent s'inscrire aux 5 journées de formations sur les troubles du spectre de l'autisme qui sont dispensées chaque année.

- Indicateur :

| Indicateurs communs | 2024 |
|--|-------------|
| <i>Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)</i> | 100% |
| <i>Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA</i> | 0 |
| <i>Part des PAP réalisés dans le DUI</i> | 57% |

C. Participation et consultation de la personne accompagnée

L'UEMA est un dispositif de scolarisation en maternelle et les parents des enfants accueillis sont parents d'élèves et peuvent à ce titre participer à tout ce que l'école propose. Les parents des nouveaux enfants accueillis bénéficient chaque année d'une formation de 4 journées pour sensibiliser aux troubles de l'autisme. Des réunions sur l'orientation après l'UEMA ont été organisées conjointement par l'assistante de service social du SESSAD. Par ailleurs des temps parents sont proposés par l'équipe avec l'ambition que les parents puissent tisser des liens entre eux et développent de la pair aidance. Ainsi sur 2024 une sortie dans une ferme pédagogique a permis de réunir les familles des enfants accompagnés.

Enfin une enquête de satisfaction a été réalisée en 2024.

D. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue :

- Actions mises en place pour l'amélioration continue : une auto évaluation a été réalisée en juin 2023 conjointement. Des axes d'amélioration sur les coopérations étaient indiqués. De plus en 2024, l'ARS CVL a souhaité réaliser un état des lieux du fonctionnement des UEMA, "à l'aune de leur expérience décennale et des enjeux de la nouvelle stratégie autisme mettant l'accent sur l'inclusion scolaire des enfants.". Un retour de cette enquête a eu lieu en novembre 2024 au cours d'un séminaire où les différents participants ont contribué à l'élaboration de pistes de travail devant être transmises au national pour l'élaboration d'un nouveau cahier des charges

Tableau des instances (Copil Asso, groupes, ...)

| | | | |
|-------------------|-----------------------------|-------------------------|---|
| Type d'instance | COFIL associatif | COFIL Qualité structure | Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation) |
| Nombre de séances | 2024: 1 (réunion lancement) | | |

- Travaux relatifs aux évaluations.

- Plaintes et EI :

| | Reçues | Traitées |
|--|--------|----------|
| Nombre de plaintes et réclamations | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins | 0 | |

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i> | 100% |
| <i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i> | 100% |
| <i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i> | 100% |

E. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux (santé, social, éducatif).

La spécificité des unités d'enseignement est d'être implantées dans les écoles maternelles. Les coopérations avec l'ensemble de la communauté éducative de l'école sont activées dès l'ouverture de ces dispositifs. L'arrivée de la nouvelle enseignante a amené quelques changements dans le fonctionnement du dispositif et une évolution du cadre des inclusions qui constituent un véritable objectif pédagogique. Celles-ci sont devenues plus fréquentes, régulières et portent un vrai projet pour l'enfant.

Concernant les partenaires santé, sociaux médico sociaux CMP CDAA CAMSP les coopérations se mettent en place autour des situations des enfants accompagnés pour lesquels d'autres dispositifs sont mobilisés.

- Événements organisés : participation à la fête de l'école en juin 2024 les enfants participant sans distinction aux présentations de chants et danses avec leurs classes d'inclusion.

F. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

Une équipe stable dans une école particulièrement porteuse du projet où les coopérations inter professionnelles sont efficaces et la communication fluide. Les liens partenariaux sont par ailleurs tissés et entretenus avec les acteurs locaux dans l'amont pour faire connaître le dispositif et dans l'aval de l'UEMA pour éviter les ruptures de parcours.

- Perspectives 2025 :

Cinq enfants sont sortants du dispositif dont deux en attente de DAME pour lesquels les démarches sont engagées par les familles et soutenues par les professionnels. Les autres enfants s'inscriront dans une scolarité en élémentaire dans des dispositifs d'inclusion ou en milieu ordinaire avec aide humaine et accompagnement par un SESSAD. La réécriture du projet de l'UEMA est à prévoir fin 2025 sous la forme coopérative.

VII. Présentation de l'ESMS/Service/Dispositif

EMAS

L'EMAS est adossée au SESSAD DTP depuis septembre 2019 à titre expérimental dans le cadre de la CIRCULAIRE N° DGCS/SD3B/2019/138 du 14 juin 2019 relative à la création d'équipes mobiles d'appui médico-social pour la scolarisation des enfants en situation de handicap.

En septembre 2020, après deux évaluations nationales, l'EMAS est devenue pérenne en même temps que des appels à projet EMAS ont été diffusés dans les autres départements de la région.

En 2021, le budget s'est vu tripler afin d'enrichir l'équipe et passer à 6 ETP. L'équipe est située à Olivet dans les locaux principaux du SESSAD.

L'EMAS s'adresse aux enseignants et au sens large à toute la communauté éducative.

A. Ressources humaines

- Évolution des effectifs.

En 2024 l'équipe de l'EMAS est restée stable, à part un congé maternité suivi d'un congé parental qui n'a pas pu être remplacé en totalité.

- Formations réalisées (en complément de la partie pôle).

| FORMATIONS COLLECTIVES | | |
|---|------------------------------|---------------------------|
| Intitulé de la formation | Nbr de professionnels formés | Nbr d'heures de formation |
| Parcours complet à l'entretien motivationnel | 9 | 57 |
| FORMATIONS INDIVIDUELLES | | |
| Intitulé de la formation | Fonction | Nbr d'heures de formation |
| Techniques d'animation en prévention et promotion de la santé | Psychomotricienne | 21 |
| Initiation aux techniques de photolangages | Orthophoniste | 7 |
| Management comportemental des organisations | Cheffe de service | 16 |

- Implication des équipes

L'équipe de l'EMAS se réunit une demi-journée hebdomadairement pour coordonner les actions mais le travail d'équipe est quotidien par la nature des missions de ce dispositif, particulièrement pour la préparation de sensibilisations qui sont toujours adaptées à la demande.

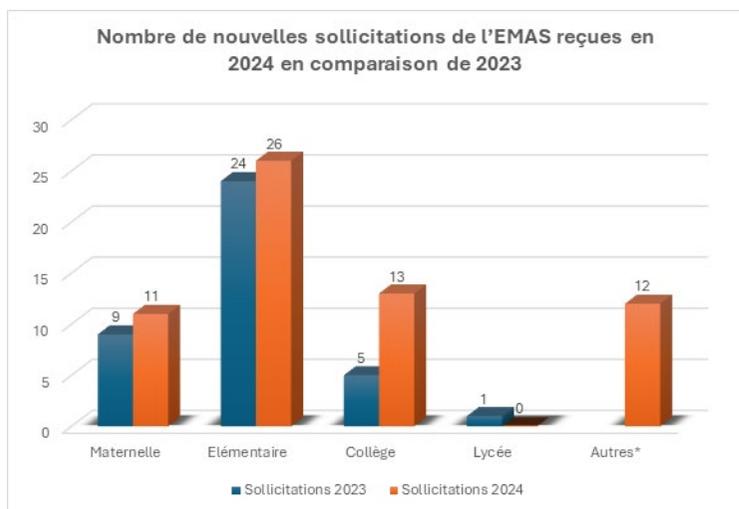
| | |
|--|--|
| Indicateurs communs | |
| <i>Nombre de postes vacants</i> | 0 |
| <i>Taux d'absentéisme</i> | <i>Présenté en global dans le SESSAD</i> |
| <i>Taux de rotation du personnel</i> | |
| <i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i> | 7 |

| | |
|---|----|
| Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation | 0 |
| Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques | 0% |

Commentaires : Le déploiement du dossier informatisé de l'utilisateur n'a pas concerné l'EMAS comme leur action ne s'adresse pas directement à des usagers.

B. Activité

L'EMAS a reçu **62 nouvelles sollicitations** en 2024 majoritairement concernant des établissements du primaire mais on note une nette augmentation des sollicitations pour les collèges.

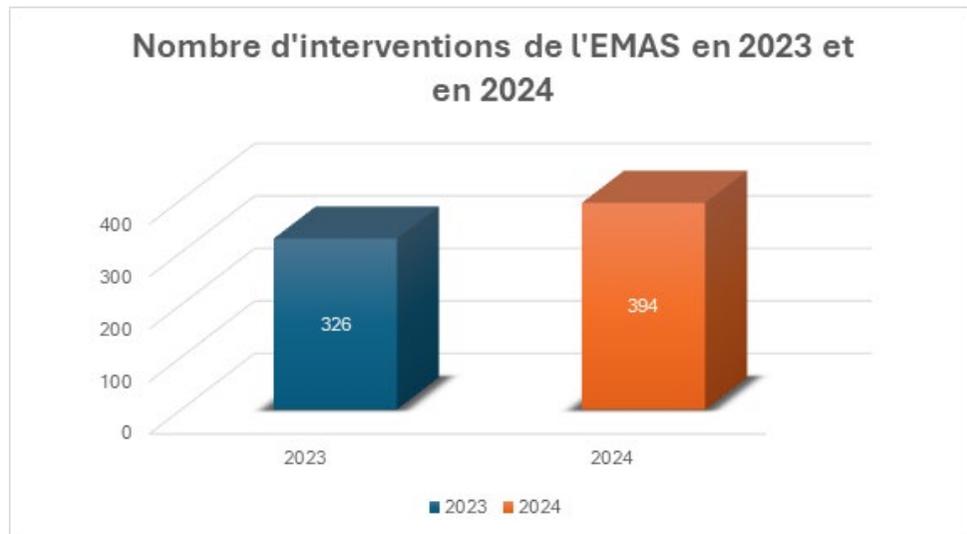


*Autres (INSPÉ, CANOPÉ, dispositifs ou services relevant de l'Éducation Nationale)

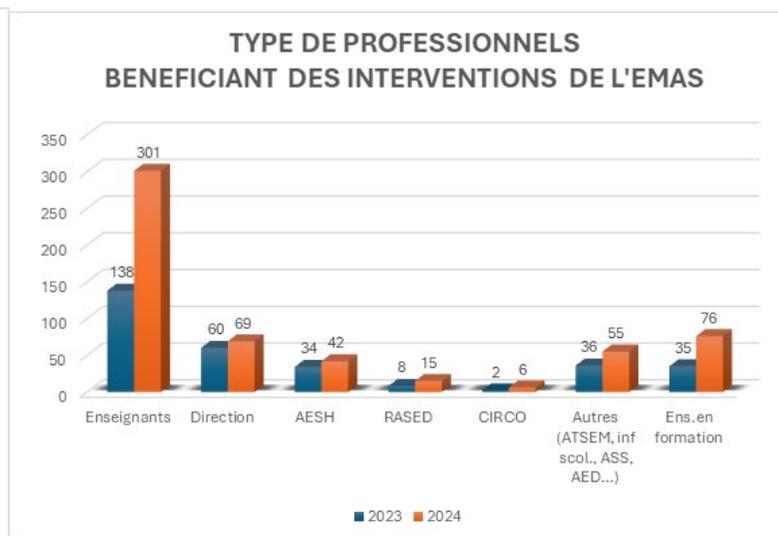
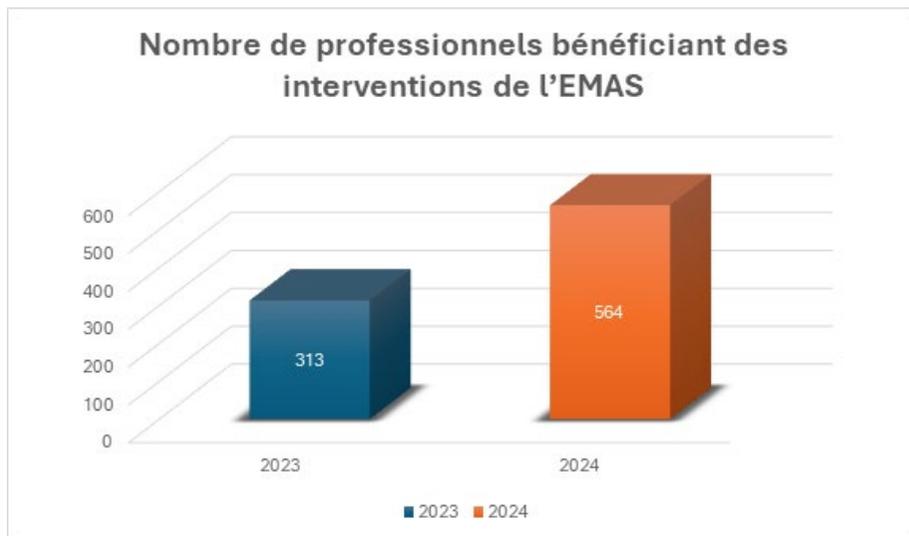
Ces chiffres ne tiennent pas compte des interventions qui ont débuté l'année N-1 et qui se poursuivent sur l'année concernée et qui concernent 31 % de sollicitations de 2023.

Le délai de réactivité pour le 1er contact est de 09 jours et de 38 jours pour la 1ère rencontre (33 en 2023). Les délais entre les congés scolaires et fermetures des établissements scolaires impactent parfois le délai de réactivité de l'équipe, qui doit s'ajuster aux différents rythmes des fermetures des établissements scolaires selon les années.

Le nombre d'interventions de l'EMAS a augmenté en 2024, amplifiées par la comptabilisation de sollicitations pour 8 actions de communication de type présentation des missions de l'EMAS auprès de la communauté éducative, et de quelques actions de sensibilisations mutualisées avec d'autres acteurs comme l'INSPE ou CANOPE par exemple.



Le nombre de professionnels ayant bénéficié de l'EMAS a également augmenté et s'explique par des actions de sensibilisations plus nombreuses.



En 2024, on note une augmentation des interventions collectives et des actions de sensibilisation auprès de groupes de professionnels de la communauté éducative, les interventions individuelles devenant plus rares, ou bien débouchant après un premier entretien sur des interventions à plusieurs professionnels qui se joignent à la demande initiale.

C. Participation et consultation de personne accompagnée

Des enquêtes de satisfaction sont données à chaque fin d'intervention. L'analyse et l'exploitation restent à développer.

D. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

En 2024, plusieurs formations ont permis à l'équipe de se doter de techniques et de supports pour compléter leurs compétences en ingénierie de formation. L'objectif étant également d'avoir la capacité à favoriser l'émergence des besoins des professionnels de la communauté éducative par une méthodologie de communication centrée sur les personnes, créant le sentiment d'efficacité et la motivation à agir de ces dernières.

La poursuite des séances d'Analyse des pratiques des professionnels EMAS a pour objectif de maintenir la recherche d'une posture d'objectivité des professionnels de l'EMAS et son rôle de tiers et de ressource.

- Plaintes et EI :

| | Reçues | Traitées |
|--|--------|----------|
| Nombre de plaintes et réclamations | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves | 0 | |
| Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins | 0 | |

| Indicateurs communs | 2024 |
|---|-------------|
| <i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i> | 100% |
| <i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i> | |
| <i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i> | 100% |

Commentaires :

E. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

- Coopérations avec les acteurs locaux

En 2024, la structuration par l'Education Nationale du Pole Départemental de l'Ecole Inclusive a favorisé la fluidité des liens avec les services ressources de l'Ecole Inclusive.

Une évolution est à noter également dans les demandes faites à l'EMAS en ce qui concerne les sensibilisations dont les thèmes abordent désormais l'inclusion dans une plus grande globalité. Même s'il s'agit de sensibilisations pour la scolarisation d'élèves à besoins particuliers, la demande est plus générale pour l'ensemble des élèves, comprenant ces élèves à besoins particuliers.

F. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2024 :

- Augmentation des sollicitations et des interventions
- Augmentation des sensibilisations notamment en collège
- Equipe stable

- Perspectives 2025 :

- Place de l'EMAS 45 dans le développement des PAS (3 à 4 PAS dans le Loiret à la rentrée 2025)
- De nouveaux formats de sensibilisation sur plusieurs sessions pour poursuivre l'ajustement aux contraintes des établissements du second degré.